



Discours de Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

22 Aout 2024

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un immense plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui pour cet événement de haute importance, où vos voix comptent, et où chaque mot a le pouvoir de faire la différence. Je vous souhaite la bienvenue à Madagascar, en cette terre bénie et riche de ressources naturelles en plein Océan Indien.

La Convention de Nairobi sur la protection, la gestion, le développement de l'environnement marin et côtier de la région Ouest de l'Océan Indien s'est affirmée comme un pilier incontournable pour la protection de notre environnement marin et côtier, en offrant un cadre régional solide et concerté. Elle incarne l'esprit de la coopération régionale, essentielle pour faire face aux défis environnementaux communs auxquels nous sommes confrontés. Ce partenariat régional, en phase avec les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique, nous guide vers une gestion durable de nos ressources marines et côtières, tout en renforçant l'intégration africaine et notre capacité à bâtir un avenir prospère, résilient et en harmonie avec notre environnement.

Grâce au leadership exemplaire de Madagascar dans le plaidoyer et la mise en œuvre des objectifs de cette convention, celle-ci nous accorde un grand honneur en étant hôte de la onzième conférence des parties. Ceci démontre notre volonté à agir dans l'intérêt de l'environnement, et dans ce contexte, l'environnement côtier et marin.

Le gouvernement malgache, à travers sa Politique Générale de l'État, place la protection des ressources naturelles – qu'elles soient marines ou terrestres – au cœur de son action pour répondre aux défis du changement climatique et aux grandes problématiques environnementales mondiales. Cette volonté se concrétise par l'engagement du Ministère de l'Environnement et du

Développement Durable, qui met en œuvre le Plan d'Action National de l'Environnement pour le Développement Durable. La politique étatique de Madagascar s'aligne parfaitement avec les protocoles de la Convention de Nairobi, dont les objectifs concernent :

1. La protection des espèces de faune et de flore marines sauvages ;
2. La coopération pour la lutte contre la pollution marine en cas d'urgence ;
3. La lutte contre la pollution marine due aux sources et activités terrestres ;
4. La gestion intégrée des zones côtières.

Cet engagement clair et déterminé de Madagascar témoigne de sa volonté de se positionner en tant que leader régional dans la protection de l'environnement marin et côtier. À travers une politique cohérente et une action résolue, le gouvernement malgache réaffirme son alignement stratégique avec la Convention de Nairobi, tout en soulignant son rôle actif dans la préservation de notre patrimoine naturel commun.

Depuis que Madagascar a ratifié la Convention en 1985, le pays a mis en œuvre de nombreuses actions en ligne avec les protocoles fondamentaux de celle-ci. Ainsi, nous avons créé et géré des aires marines protégées, lancé le plan de lutte contre la pollution marine causée par les déversements d'hydrocarbures en mer, en collaboration avec l'Organe de Lutte contre les Événements de Pollution (OLEP), et initié le Programme d'Action Stratégique pour la lutte contre les pollutions d'origine terrestre et la réduction des stress environnementaux (WIOSAP).

À l'issue de la COP10 en 2021, les pays membres ont accordé à Madagascar l'honneur d'assurer la présidence du Bureau de la Convention pour un mandat de deux ans, de 2022 à 2024. Ce rôle, nous l'avons assumé avec fierté et détermination, en cherchant constamment à avancer dans la réalisation des objectifs communs.

Alors que la présidence malgache touche à sa fin, nous transmettons avec confiance le flambeau à l'équipe du nouveau président. Nous les encourageons à aller encore plus loin, à insuffler une nouvelle dynamique pour poursuivre notre mission commune avec la même ardeur.

Madagascar reste fermement engagée en tant que pays d'action, et nous espérons que nos réalisations serviront de fondement pour de futurs succès dans la protection de notre environnement marin et côtier.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous appelons chaque pays partie à renforcer notre unité et à intensifier nos efforts collectifs pour garantir la mise en œuvre effective de la Convention. Il est important que notre coopération internationale se structure autour d'une stratégie commune, coordonnée et ambitieuse. Main dans la main, nous devons non seulement consolider notre plaidoyer, mais aussi explorer de nouvelles avenues de financement pour soutenir nos initiatives.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons conscience de la nécessité d'agir ensemble, de renforcer notre coopération régionale, et de faire de l'environnement une priorité absolue dans notre agenda commun. L'avenir de notre planète ne peut être assuré que par une approche globale et intégrée, où chaque convention environnementale joue son rôle en synergie avec les autres pour en optimiser les efforts. Nous devons ainsi nous ouvrir à une perspective de collaboration avec les autres conventions majeures.

La diplomatie verte, que nous prônons avec force, est au cœur de notre action. Elle nous rappelle que la préservation de notre Grande Maison Commune est une responsabilité partagée, et que nos efforts, pour être efficaces, doivent être concertés, cohérents, et solidaires. Cette diplomatie verte n'est pas une simple option, elle est une nécessité : c'est une diplomatie où chaque pays apporte sa contribution unique pour construire une alliance puissante en faveur de notre environnement. Madagascar croit profondément en la capacité de l'Afrique à se hisser en tant que continent de solutions. Nous sommes convaincus que la Région de l'Océan Indien Occidental (OIO) peut et doit être un modèle pour le reste du continent.

Pour conclure, permettez-moi de vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre engagement indéfectible et votre présence à cette 11ème Conférence des Parties à la Convention de Nairobi.

Je tiens aussi à adresser particulièrement mes remerciements à l'U.S. Embassy de Madagascar pour leur soutien inconditionnel, qui nous a grandement facilité l'organisation de cet événement à travers l'agence de l'USAID. Cela montre la confiance que vous avez à notre égard et la cristallisation d'une coopération instaurée depuis des années.

A tous, Je suis convaincu que nos délibérations aboutiront à des résolutions qui marqueront un tournant dans notre lutte commune. Puisse cette réunion

renforcer les liens qui nous unissent, et insuffler une nouvelle énergie dans nos relations multilatérales. Je vous souhaite une conférence inspirante, riche en idées, et qui honore l'environnement à sa juste valeur.

Bonne COP et vivez un séjour mémorable à Madagascar.

Misaotra tompoko. Merci infiniment.